

# La charte de l'association suisse des CEMEA

A travers nos actions, nous voulons promouvoir et développer les principes de l'Education nouvelle et les méthodes d'éducation active appliquées aux adultes, tel qu'initiés par Gisèle de Failly, fondatrice de l'association des cemea :

*« Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités. Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants. Tout être humain, sans distinction d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale, a droit à notre respect et à nos égards. Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu. L'activité est essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture. L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité. »*

*(Principes énoncés en 1957)*

## Notre Mission

Favoriser la qualité de l'encadrement des enfants et des adolescents durant leur temps de loisirs.  
Participer à l'engagement citoyen des jeunes adultes auprès des organismes de vacances et de loisirs.  
Etre acteur du changement dans la politique de la formation des moniteurs et responsables de camps de vacances et d'autres activités éducatives ou de loisirs.  
Répondre aux besoins de formation des individus ou des collectivités agissant dans les domaines de l'éducation, du social et de l'économie sociale et solidaire.

L'action des cemea suisse s'appuie sur les 5 piliers suivants :

### L'engagement

Plus la personne est engagée personnellement dans une action, donc active et impliquée, mieux elle l'intériorise et apprend. Les méthodes actives recherchent à mettre en œuvre ce type de condition d'apprentissage.

### La motivation de l'apprenant

Les méthodes actives s'intéressent directement aux motivations de l'apprenant liées à son besoin personnel de formation et des objectifs intrinsèques qu'il souhaite atteindre.

### L'utilisation du groupe

Les méthodes actives cherchent à utiliser les potentialités d'apprentissage nées par la dynamique de groupe. Nous défendons le fait qu'un groupe de travail obtient des performances supérieures à celles d'un individu isolé.

### Le formateur facilitateur

Le formateur cemea n'est pas le détenteur autoritaire d'un savoir préétabli. Il instaure une relation d'échange entre un contenu de connaissance théorique ou/et empirique et un partage d'expériences et d'attentes.

### L'auto-évaluation

L'évaluation de la formation est nécessaire. Ce processus d'évaluation est mis en œuvre non pas pour juger de l'acquis du formé par rapport à un modèle standardisé mais permettre à l'apprenant de se situer par rapport aux objectifs de la formation.

En cohérence avec ces principes, nous nous appliquons à :

Favoriser la décision par consensus  
Favoriser le fonctionnement co-gestionnaire  
Générer un mouvement de co-éducation  
Permettre l'expression des désirs et des besoins  
Encourager l'apprentissage par l'expérience  
Accompagner les personnes dans leurs parcours de formation



Charte approuvée le 11 mars 2008 par le comité de l'Association des cemea